

COMITÉ AVISEUR SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES

Procès-verbal de la réunion des membres tenue le lundi 24 septembre 2012 à 18h à la salle du conseil, 530, avenue Davaar à Outremont.

Présents : Ana Nunes, conseillère d'arrondissement, présidente du comité, Francine Unterberg, Graham Carpenter, Katherine Frohlich, Leila Marshy, Mindy Pollack, Claudio Zanchettin, Guy Archambault, François Dupin.

Soutien : Nahed Koussa, conseiller principal au cabinet du maire et au comité exécutif de la Ville de Montréal.

1. Adoption de l'ordre du jour. On suggère de déplacer le point 7 et de le traiter après le point 9. Ajout au point 10.b. : M. Mayer Feig. Sur proposition de Mme. Pollak, secondée par K. Frolich, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente (10 septembre). Quelques corrections sont suggérées (voir texte portant la mention «Final 2»). Sur proposition de G. Carpenter, secondé par L. Marshy, le procès-verbal ainsi corrigé est adopté à l'unanimité.

3. Mot de la présidente du comité. A. Nunes souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur assiduité.

4. Retour sur la dernière rencontre et échange entre les membres. La rencontre avec P. Lacerte a été intéressante et les échanges positifs de part et d'autre. P. Lacerte a sollicité une rencontre avec M. G. Archambault. Il semble qu'il reste beaucoup de travail à faire pour renverser les perceptions négatives et en arriver à reconnaître que l'arrondissement applique les règlements à la lettre.

5. Composition du comité

a. Démission de Paul-Guy Duhamel. [REDACTED]

b. Ajout de nouveaux membres. Consensus : oui il serait souhaitable que d'autres membres de la communauté hassidique siègent sur le comité. Puisque nous avons l'avantage de compter parmi nos collègues une hassidim, il serait souhaitable de commencer par rechercher maintenant un représentant. Suggestions sur la notion de représentant :

i. Soit un représentant pour chacun des 3 grands groupes hassidiques à Outremont. Il serait important que chacun de ces représentants soit un membre reconnu dans sa communauté. Le comité souhaiterait demander aux principaux rabbins de recommander des candidats. Le comité pourrait aussi communiquer avec les membres de ces communautés avec lesquels nous avons déjà établi des contacts. La communauté hassidique à Outremont est en pleine expansion et il est important qu'une communication permanente s'établisse entre des représentants reconnus de la minorité et la majorité.

Fait intéressant sur l'importance de rencontrer de véritables représentants hassidiques : contrairement à ce que [REDACTED] nous affirmait lors de la rencontre précédente, [REDACTED] a informé l'un de nos membres qu'un terrain privé avait été loué pour la crémation du pain et que l'aide de l'arrondissement n'était plus nécessaire.

ii. Soit des représentants hassidiques mais siégeant à titre individuel et non comme représentants de groupes particuliers. Notre comité se veut un groupe de réflexion. Il est entendu que le comité recevra tous les invités qui souhaiteraient nous entretenir de problèmes particuliers.

Un consensus semble se dessiner à l'effet que le comité recherche de un à trois membres issus de la communauté hassidique mais qui siègeraient à titre de personnes ressources et non à titre de représentants officiels. Ces derniers, lorsqu'ils souhaiteront nous rencontrer, seraient reçus à titre d'invités.

c. Remplacement suite à la démission de M. Duhamel : [REDACTED] suggère de contacter [REDACTED] résidente d'Outremont.

d. Personnes ressources : pour que les membres du comité comprennent bien comment les règlements sont appliqués à l'arrondissement, il serait intéressant de rencontrer des représentants du PDQ 24 et de la Sécurité publique. Il est constaté que le commandant du PDQ 24 est déjà inscrit comme membre soutien du comité. A. Nunes s'engage à le faire venir à une de nos prochaines réunions, accompagné du directeur de la Sécurité publique. Discussion sur le rôle et les prérogatives de chacun de ces services.

6. Fonctionnement du comité

a. Horaire des réunions. À 18 h. tel que prévu à l'origine jusqu'à 21h00-21h30 au besoin.

b. Fréquence des réunions. Nos membres veulent et ont beaucoup à apprendre. Par ailleurs, il serait souhaitable d'établir un calendrier de travail afin de pouvoir fournir des

avis à l'arrondissement pour mars 2013. Ce qui implique que les membres du comité doivent déjà avoir une idée des sujets sur lesquels nous voudrions nous exprimer avant Noël. Le comité souhaite donc maintenir le rythme actuel des réunions.

8. Règlement sur les processions. Le calendrier de nos travaux ne correspondant pas avec celui des réunions publiques du conseil, effectivement, nous n'avons pas pu fournir notre avis avant que l'arrondissement n'inscrive ce point sur l'ordre du jour de sa réunion publique de septembre. Ce qui explique la division du vote. Désormais, l'utilisation de mégaphones, appareils sonores ou d'amplificateurs de son est interdite lors des processions. [REDACTED] souligne l'importance de la musique lors de l'inauguration d'une nouvelle Torah et de son transport dans les rues vers la synagogue. A. Nunes explique l'apparition de cette interdiction par une certaine intolérance au bruit de la part des résidents d'Outremont. Elle rappelle les protestations de certains citoyens contre l'utilisation, par les jardiniers, des souffleurs de feuilles et contre l'installation de climatiseurs dans les cours en U. Dans une situation de densification de la population, il y aurait effectivement des précautions à prendre pour que la majorité et la minorité vivent en harmonie.

Selon le comité, ce qui relève de la pratique religieuse pourrait faire l'objet d'accommodements raisonnables. L'installation d'appareils d'amplification sonore dans des véhicules est un phénomène récent qui ne semble pas relié à une obligation religieuse. À étudier, après l'adoption de ce règlement : la possibilité de demande de dérogation et la mise en place d'un mécanisme d'arbitrage.

9. Célébration de Sukkoth : discussion autour de la période de 15 jours allouée à partir du début de la fête pour la célébration et le démontage des constructions. Le conseil d'arrondissement songerait possiblement à s'inspirer du règlement de CDN/NDG pour la rédaction de son propre règlement.

7. Soirée d'échange entre les communautés (proposition et concept) Novembre 2012 ?

A. Nunes, secondée par G. Carpenter, propose d'organiser une soirée informelle avec tous nos invités déjà reçus, quelque part après le 12 novembre. Adopté à l'unanimité.

10. Prochaine réunion

a. Date : lundi 15 octobre 2012 à 18h;

b. Invité : M. Meyer Feig, pour nous entretenir de la problématique prévisible pour la fête de Purim les 24 et 25 février 2013.

11. Varia

a. Recherche d'informations. G. Carpenter nous informe des ressources disponibles à la bibliothèque du Parlement. Des recherches peuvent être effectuées sur des problèmes particuliers pour voir de quelle façon ils ont été résolus dans d'autres villes.

12. Levée de la réunion sur proposition de F. Unterberg, secondée par G. Carpenter.